

QCM France puissance maritime et entraînement

France, puissance maritime : notions, repères et entraînement — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — QCM de connaissances

- Réponse B. La ZEE française est très étendue grâce aux territoires ultramarins, présents dans plusieurs océans.
- Réponse B. Une zone économique exclusive est un espace maritime où l'État exerce des droits souverains pour exploiter les ressources, par exemple halieutiques ou énergétiques.
- Réponse A. Le Havre est un grand port maritime français, situé sur la façade Manche-mer du Nord.
- Réponse A. La protection des milieux marins relève d'un enjeu environnemental.

Exercice 2 — Repères et localisations

- On peut citer la façade atlantique, la façade méditerranéenne et la façade Manche-mer du Nord.
- On peut citer par exemple la Guadeloupe, la Martinique, La Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française ou la Guyane.
- Les Outre-mer augmentent fortement la ZEE française car chaque territoire insulaire ou littoral donne accès à de vastes espaces maritimes sous droits souverains français.
- Marseille est situé sur la façade méditerranéenne ; Le Havre sur la façade Manche ; Dunkerque sur la façade mer du Nord.

Exercice 3 — Analyse d'un document décrit

- La présence de territoires ultramarins dans plusieurs océans montre que la puissance maritime française ne dépend pas seulement de la métropole.
- La dispersion ultramarine est un avantage car elle donne à la France une présence dans plusieurs régions du monde et lui permet de disposer d'une très vaste ZEE.
- Les espaces maritimes français peuvent être associés à la pêche, au transport maritime, au tourisme littoral, à l'exploitation de ressources énergétiques ou minérales, et à la valorisation de la biodiversité.
- La carte ne montre pas directement les tensions liées au contrôle des espaces maritimes, les risques de surexploitation, les pollutions ou les effets du changement climatique sur les littoraux et les océans.

Exercice 4 — Rédaction courte type bac

- La France est une puissance maritime mondiale car elle possède la deuxième ZEE du monde. Cette situation s'explique largement par ses territoires ultramarins, présents dans l'Atlantique, l'océan Indien et le Pacifique. Elle dispose aussi de grandes façades maritimes en métropole et de ports majeurs comme Le Havre, Marseille ou Dunkerque. Ses espaces maritimes permettent des activités économiques variées, comme le transport, la pêche, le tourisme ou l'accès à certaines ressources. Ils ont aussi une importance stratégique pour la surveillance et la sécurité.
- Les ports sont stratégiques car ils mettent en relation le territoire français avec les grandes routes maritimes mondiales. Ils permettent l'importation et l'exportation de marchandises et participent donc à l'insertion de la France dans la mondialisation. Les grands ports comme Le Havre, Marseille ou Dunkerque organisent des flux, attirent des activités logistiques et industrielles, et renforcent le rôle des littoraux dans l'économie.
- La puissance maritime française constitue un atout majeur, mais elle doit être exercée en conciliant exploitation des ressources, sécurité des espaces maritimes et protection durable des milieux marins.